



Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 16 avril 2025

Projet de loi
approuvant le rapport d'activité des Etablissements publics pour
l'intégration (EPI) pour l'année 2024

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative
et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du
22 septembre 2017;
vu le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration pour
l'année 2024,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport d'activité

Le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour
l'année 2024 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent projet de loi vise à approuver le rapport d'activité des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) pour l'exercice 2024.

La mission des EPI se décompose en 2 activités principales : l'intégration des personnes en situation de handicap et la réadaptation et la réinsertion professionnelles. Le présent exposé des motifs résume ces 2 champs d'activité et met en exergue 2 éléments importants de l'exercice 2024 pour la structure : le déménagement de ses ateliers socioprofessionnels à Plan-les-Ouates et la planification de la rénovation du site de La Combe.

Le rapport d'activité détaillé figure en annexe au présent projet de loi.

Intégration des personnes en situation de handicap

Les personnes accueillies sont des personnes en situation de handicap avec troubles psychiques, trouble du spectre autistique, déficience intellectuelle, avec ou sans troubles du comportement ou handicaps physiques associés, et qui sont au bénéfice d'une rente d'invalidité. Des personnes dépendantes de l'alcool sont aussi accueillies et peuvent être au bénéfice d'une rente d'invalidité.

Les EPI fournissent des prestations différenciées, des lieux et des moyens spécialisés, adaptés aux besoins de la personne handicapée, quel que soit son niveau de dépendance. Dans toutes leurs activités, les EPI cherchent à fournir aux personnes en situation de handicap des conditions de vie semblables, ou aussi proches que possible, de celles des autres membres de la société, tout en respectant leurs besoins fondamentaux.

Ces différentes prises en charge ont contribué aux objectifs fixés par la mission des EPI, à savoir :

- l'épanouissement de l'individu, en lui offrant une qualité de vie favorable à son développement;
- le maintien et le développement des facultés de la personne, en ayant comme objectif son bien-être sur tous les plans;
- dans toute la mesure du possible, l'acquisition de facultés nouvelles;
- favoriser son inclusion en milieu ordinaire, dans le domaine social, du travail et des loisirs;
- pourvoir à l'aménagement des loisirs et susciter des occupations culturelles;

– veiller à l'entraînement physique et mental des personnes concernées.

En 2024, les EPI ont mis à disposition 408 places d'accueil en résidence, sur 40 sites différents. Le taux d'occupation moyen de ces places a été de 94%.

Par ailleurs, les EPI ont suivi 100 personnes en accompagnement à domicile.

Les EPI ont mis à disposition 125 places d'accueil de jour sur 13 sites différents, avec un taux d'occupation de 100%.

Réadaptation et réinsertion professionnelles

Dans le domaine de la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap, en 2024, les EPI ont délivré les prestations suivantes :

- l'observation et l'orientation professionnelles;
- la formation professionnelle;
- la mise à niveau;
- le reclassement professionnel;
- le travail en ateliers adaptés (protégés ou d'occupation);
- le travail en emploi assisté;
- l'achat, la fabrication et la commercialisation de produits;
- la vente de prestations et de services liés aux buts des EPI.

Concernant le travail en atelier adapté, en 2024, les EPI ont mis à disposition 393 places dans 40 métiers différents, pour des personnes en situation de handicap bénéficiaires d'une rente d'invalidité.

Durant l'année 2024, 468 personnes ont ainsi bénéficié d'un contrat de travail au sein d'un des ateliers, des restaurants ou dans les services administratifs des EPI.

Le taux d'occupation des 393 places s'élève à 91% pour l'année 2024.

Concernant les activités de réadaptation et de réinsertion, les EPI ont accueilli 1 276 personnes dans le cadre des mesures de l'office cantonal de l'assurance-invalidité, de l'office cantonal de l'emploi ou de l'Hospice général.

Relocalisation sur le site de Spark

Les services socioprofessionnels des EPI ont rejoint le campus Spark, à Plan-les-Ouates, un site dédié à la formation et à l'intégration professionnelle. Cette relocalisation rassemble en un seul lieu les activités de réadaptation et de réinsertion, accompagnant plus de 1 200 personnes par an, ainsi que certains ateliers offrant des emplois adaptés.

Dès novembre, près de 400 membres du personnel ont progressivement déménagé, regroupant ainsi les activités auparavant dispersées sur 3 sites :

- le centre de formation en horlogerie;
- l'atelier de menuiserie;
- l'atelier de mécanique;
- l'atelier de serrurerie;
- l'atelier de microtechnique;
- l'atelier de recyclage;
- l'atelier « Ecologic ».

Cette centralisation améliore l'organisation, optimise les flux de travail et renforce les collaborations.

Le nouveau campus offre des infrastructures modernes sur plus de 6 000 m², favorisant les échanges entre les équipes, les bénéficiaires et les partenaires. Situé au cœur du pôle industriel de Plan-les-Ouates, il facilite les liens avec les entreprises genevoises et les centres de formation.

Parallèlement, la fermeture du site de la route des Jeunes est prévue en mars 2025. Le site de la Pallanterie sera réaménagé pour accueillir les ateliers de cartonnage et de publipostage, offrant de nouvelles perspectives professionnelles, dans un cadre renouvelé et stimulant.

Poursuite du projet de rénovation totale du site de La Combe

Le site de La Combe accueille aujourd'hui plus de 100 personnes en situation de handicap pour un hébergement, plus de 80 personnes en accueil de jour, ainsi qu'une partie des services supports des EPI. Le domaine bâti est composé d'un bâtiment principal, de 3 pavillons et de garages, pour un volume total de près de 55 900 m³ et d'une surface plancher de près de 16 600 m². La parcelle concernée s'étend sur 24 800 m².

Le coût de ces rénovations est chiffré à 105 000 000 francs, financés en trois tiers égaux répartis en des dons privés, une subvention cantonale d'investissement et un emprunt hypothécaire.

Le projet de rénovation complète du site de La Combe, initié en 2022, a progressé en 2024, avec la validation de la phase SIA 31 (étude de faisabilité) et la poursuite de l'étude de la phase SIA 32 (avant-projet). Le début des travaux est planifié au plus tôt pour 2028. Vu la sensibilité des activités sur ce site, les EPI travaillent en effet à identifier des possibilités de relocalisation des places d'hébergement et d'activité, pour les personnes dont les besoins sont incompatibles avec les nuisances d'un chantier d'une telle ampleur.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :
Rapport d'activité 2024







Sommaire

Avant-propos du Conseiller d'Etat.....	04
Editorial de la Directrice générale.....	06
Carte des lieux.....	08
Revue de l'année: les événements en bref.....	10

2024

Résultats de l'enquête de satisfaction du personnel.....	12
L'année 2024: un tournant stratégique pour l'avenir des EPI.....	14
Portes ouvertes au cœur des ateliers.....	16
Vers une société plus inclusive avec le projet Au-Delà de la Norme (ADN).....	20
Les EPI s'invitent aux Bains des Pâquis.....	24
Transformer l'impossible en possible: un exemple inspirant au sein d'un atelier.....	28
Un Comité loisirs et événements voit le jour.....	30
Un nouveau départ pour les Services socioprofessionnels.....	34
Des actions concrètes pour une restauration durable.....	38
Apéritif des jubilaires: un événement pour célébrer l'engagement.....	42

Ressources humaines et finances

Chiffres-clés.....	46
Bilan social.....	48
Etats financiers.....	54
Rapport de l'organe de révision.....	58

Gouvernance

À la rencontre du nouveau Président.....	62
Le Conseil d'administration.....	64
L'équipe de direction générale.....	66

Contact.....	68
--------------	----

Avant-propos du Conseiller d'Etat

L'inclusion au cœur des priorités des EPI



Les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) évoluent pour dépasser leurs frontières et répondre aux défis de l'inclusion. L'institution ambitieuse, en effet, d'affirmer son rôle comme acteur clé de la lutte contre les discriminations. Dans ce contexte marqué par des attentes croissantes du Conseil d'Etat et de la population, les EPI déploient ainsi une vision forte : transformer le cadre de vie et d'action de leurs bénéficiaires pour promouvoir leur pleine participation à la société.

2024 s'inscrit ainsi comme une année de transition stratégique. La réflexion sur l'évolution des EPI va bien au-delà des murs : elle questionne ses pratiques, ses aménagements, mais aussi sa capacité à innover. Le lancement du projet *Au-Delà de la Norme (ADN)* en est une illustration éloquent. Pensé avec l'appui d'une spécialiste des questions de genre, ce projet incarne une démarche audacieuse vers davantage d'égalité, un engagement nécessaire dans une société en constante transformation.

Ces efforts s'accompagnent d'une volonté institutionnelle qui se tourne également vers de la durabilité sociale et environnementale. L'année 2024 a été marquée par des initiatives visant à mieux ancrer **les valeurs d'éco-responsabilité** dans les pratiques quotidiennes des EPI, affirmant ainsi leur rôle exemplaire dans le tissu public genevois.

Les moments forts de l'année, comme **le concert aux Bains des Pâquis**, dans le cadre des Journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées, ou encore les portes ouvertes des ateliers, témoignent d'un objectif clair : briser les barrières, révéler les talents et changer le regard sur la diversité. Ces initiatives illustrent une ambition : faire des EPI un lieu où inclusion et reconnaissance se conjuguent au présent et au futur.

Mais ces ambitions s'inscrivent aussi dans une vision à plus long terme. La stratégie institutionnelle pour 2025–2029 se dessine déjà, nourrie par une démarche participative et éclairée par les retours des collaboratrices et collaborateurs. Ce cadre stratégique s'annonce comme une feuille de route essentielle pour conforter la place des EPI dans le paysage de l'inclusion. 2024 est donc bien plus qu'une année préparatoire. Elle marque un tournant vers une institution résolument engagée et déterminée à contribuer à une société plus égalitaire pour toutes et tous.

Cette lutte est d'ailleurs également portée par le Département de la cohésion sociale que je préside. En juin 2024, nous avons en effet mis en consultation un avant-projet de loi sur l'égalité et les droits des personnes en situation de handicap. Les commentaires sur ces propositions élaborées avec l'ensemble des partenaires du réseau sont actuellement analysés afin de pouvoir déposer cette année devant le Grand Conseil le projet de loi le plus abouti possible afin d'avancer concrètement vers l'égalité.

Collectivement, nous portons l'espoir d'un avenir où chaque individu trouve pleinement sa place. Au nom du Conseil d'Etat, un immense merci aux membres précédents et actuels du Conseil d'administration, à l'ensemble des collaboratrices, collaborateurs, partenaires et bénéficiaires qui rendent cette transformation possible.

Thierry APOTHÉLOZ
Conseiller d'Etat

Editorial de la Directrice générale

Un nouvel élan aux EPI



Dans un contexte en constante évolution, les EPI ont poursuivi en 2024 leur engagement avec une intensité renouvelée, soutenus par **un nouveau Conseil d'administration** et des équipes toujours plus mobilisées pour amplifier nos efforts et améliorer nos services aux personnes accueillies, favoriser leur bien-être et valoriser leur richesse.

Innover, structurer, harmoniser, se projeter dans l'avenir, aux EPI les chantiers ne manquent pas. En 2024, nous avons pris un nouvel élan, avec la volonté de renforcer notre investissement pour une inclusion, au-delà des apparences, fondée sur des actions tangibles et de profondes valeurs humaines. A commencer par une réflexion importante menée autour de la qualité de l'accompagnement, en interrogeant ses leviers tels que la formation continue, les analyses de pratiques, les groupes de consultation ou encore les outils mis à disposition.

Nous avons notamment finalisé le *Référentiel des bonnes pratiques en matière de collaboration* des Services socio-éducatifs, un outil de référence pour tous les publics concernés, co-construit avec l'ensemble des parties prenantes, garant d'un accompagnement de qualité. En parallèle, les Services socioprofessionnels ont à leur tour amorcé une réflexion pour élaborer leur propre référentiel, illustrant notre engagement constant en faveur de l'amélioration des parcours au sein des EPI.

Autre projet en chantier en 2024 : le Dossier Unique Informatisé (DUI) qui vise à fournir aux équipes un outil informatique et une méthodologie commune pour appréhender le concept d'autodétermination. Il a pour objectif d'offrir une aide à l'élaboration des projets individualisés et à structurer les étapes d'accompagnement pour chaque bénéficiaire. Cette plateforme a été testée durant l'année dans plusieurs équipes et a été améliorée en vue de son lancement prochain au sein de toute l'ins-titution.

L'année 2024 a également été marquée par des initiatives concrètes, comme le projet *Au-Delà de la Norme (ADN)*, visant à promouvoir une culture d'égalité et de diversité au sein de nos établissements et même au-delà. Nous avons initié un projet autour de la question cruciale de l'accès ainsi que de l'accessibilité au numérique pour les personnes en situation de handicap, ce que souligne d'ailleurs l'article 21 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), en rappelant l'importance de garantir l'accès à l'information et aux technologies, dans un souci d'égalité des chances.

Nous avons aussi pris des orientations plus déterminées sur les questions de développement durable. Des actions concrètes, notamment dans notre Service restauration, ont été mises en place en 2024. Nous y avons adopté des pratiques plus respectueuses de l'environnement, tout en impliquant directement les bénéficiaires à ces démarches. Ce ne sont là que les premières étapes d'un plan d'actions ambitieux en matière de durabilité, porté à l'interne, qui sera largement déployé au sein de l'ensemble des EPI par la suite.

Le regroupement de nos activités d'insertion professionnelle et le déménagement de certains ateliers vers **le Campus SPARK** à Plan-les-Ouates, situé au cœur du tissu industriel de notre canton, marquent une nouvelle étape. Cette évolution s'inscrit dans notre volonté d'insuffler un nouvel élan, en améliorant l'environnement de travail et la qualité des prestations offertes aux bénéficiaires.

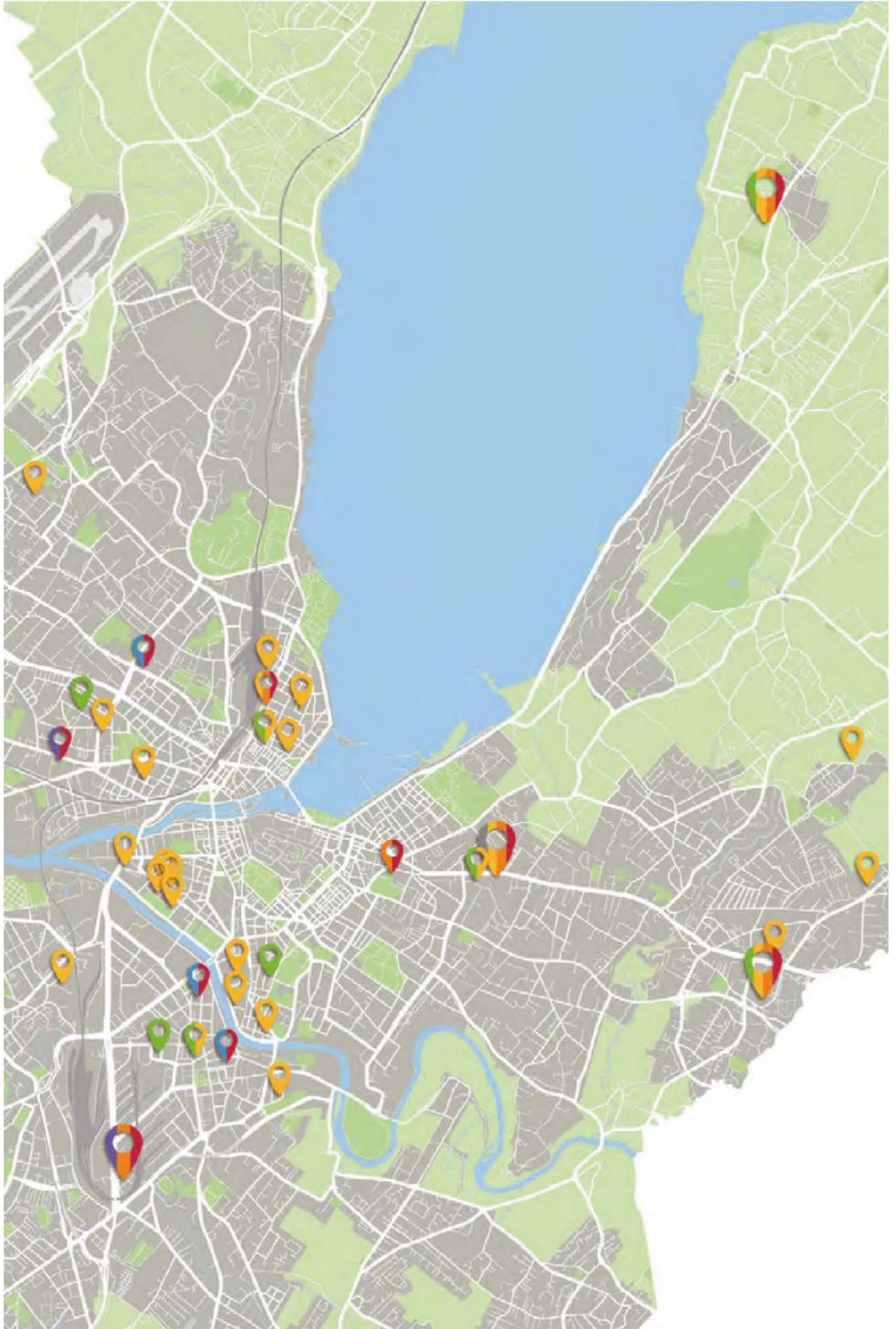
L'année 2024 a été une année charnière: nous avons consolidé nos acquis tout en préparant activement l'avenir. Avec un nouveau Conseil d'administration nommé en début d'année, nous avons tracé **les lignes stratégiques pour les années 2025–2029**, avec l'ambition renouvelée de contribuer à bâtir une société inclusive où chaque personne peut pleinement s'épanouir avec ses singularités. Nous y parviendrons ensemble: bénéficiaires, équipes, parents, partenaires publics et privés.

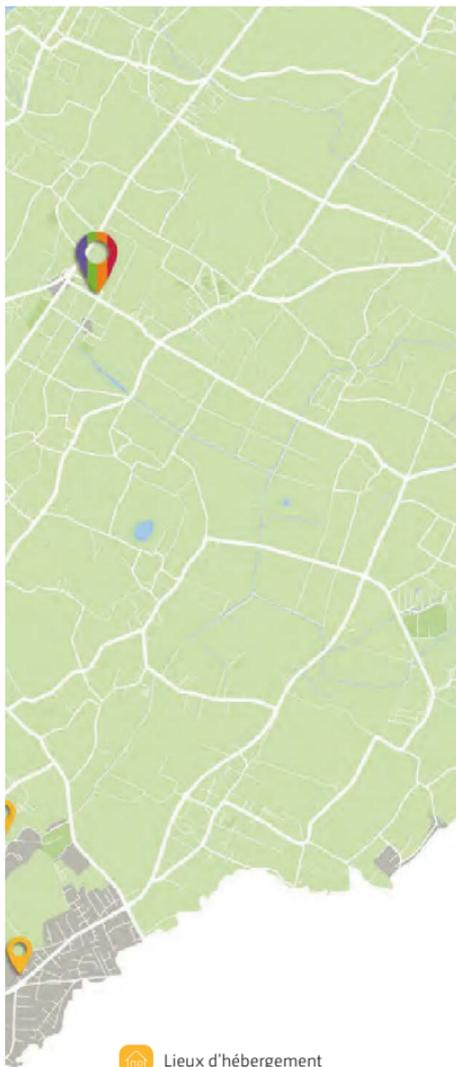
L'ensemble de ces réalisations et la richesse de notre accompagnement ne seraient pas possibles sans l'implication de nos collaboratrices et collaborateurs. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement quotidien, qui est au cœur de la réussite de la mission des EPI. Mes remerciements se tournent également vers notre Président et les membres du Conseil d'administration, pour leur implication dans leur nouveau mandat et pour leur soutien. Enfin, un immense merci à notre conseiller d'Etat, Monsieur Thierry Apothéloz, et à son département, pour leur esprit de coopération, ainsi que pour la confiance et la considération qu'ils nous ont témoigné.

En 2024, nous avons posé des bases solides pour construire avec confiance le futur des EPI où inclusion et participation sociale seront plus que jamais au cœur de nos actions.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Magali GINET BABEL
Directrice générale





-  Lieux d'hébergement
-  Centres de jour
-  Ateliers
-  Réadaptation et réinsertion
-  Restaurants
-  Boutiques
-  Siège administratif

Revue de l'année

2024 en bref



Janvier

- Nomination d'un nouveau Conseil d'administration et d'un nouveau Président, Monsieur François Abbé-Decarroux
- Ouverture de 5 places en ateliers
- Participation des EPI au Village santé-social de l'OrTra
- 1^{re} édition de l'apéritif des jubilaires des EPI
- Accès à des vélos gratuits en libre-service Donkey Republic pour le personnel



Juin

- Participation des EPI au défi *Bike to Work*, pour encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile – travail et inter-sites
- Concert des bénéficiaires des EPI aux Bains des Pâquis à l'occasion des Journées nationales d'action pour les droits des personnes en situation de handicap
- Soirée de lancement du film *ENVOLÉES*: documentaire de sensibilisation sur l'inclusion des femmes en situation de handicap, avec la participation de Corinne Casey, collaboratrice à l'Atelier cartonnage
- Soirée Prix des entreprises: 4 entreprises récompensées pour leur engagement dans la réinsertion professionnelle
- Cérémonie Coup de chapeau pour féliciter les nouvelles et nouveaux diplômés

Février

- Présentation du *Référentiel des bonnes pratiques en matière de collaboration*, document inédit co-construit par un groupe de travail collaboratif*, aux membres du personnel et aux proches

Mars

- Lancement du projet *Au-Delà de la Norme (ADN) pour favoriser l'égalité et l'inclusivité*
- Participation à la Journée genevoise D-Tox numérique, dans le cadre de l'action internationale *Digital Cleanup Day*, une journée de réflexion sur l'impact environnemental des pratiques numériques

Avril

- Bal en Bleu à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- Journées portes ouvertes des ateliers et restaurants des EPI
- Vernissage au Basane Café de l'exposition de Shazna Yusuf, collaboratrice à l'Atelier réception et back-office



* composé de bénéficiaires, proches, professionnel-les et personnes du réseau.



Août

- Fête des EPI: 4^e édition au Centre sportif de Rouelbeau

Septembre

- Nettoyage citoyen du Vallon de l'Aire, en collaboration avec les communes de Bernex, Confignon, Lancy, Onex et Plan-les-Ouates
- Participation des EPI à l'événement **#EnsemblePourLaDurabilité** organisé par l'imad, sur le thème de l'économie inclusive



Novembre

- Début des déménagements d'une partie des Services socioprofessionnels. Le Service réadaptation et réinsertion et certains ateliers se réunissent sur le Campus SPARK à Plan-les-Ouates
- Matinée de réflexion autour du développement durable aux EPI
- Participation des EPI au 1^{er} Forum de l'employabilité, organisé par la FER Genève

Octobre

- Rencontres entre des bénéficiaires des EPI et des membres de deux Rotary Club genevois dans le cadre de la 2^e édition de *J'agis dans la cité*
- Soirée **Qui est normal-e-x?** co-organisée avec le Collectif Santé Mentale Genève (CSMGe), à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, dans le cadre de la **Semaine de la santé mentale** initiée par la République et canton de Genève



Décembre

- Ouverture du nouveau Centre de jour Librecur pour 12 bénéficiaires présentant des troubles du spectre de l'autisme et/ou un trouble du développement intellectuel
- Vernissage au Basane Café de l'exposition de Christopher Jossi, résident aux EPI
- Stand de sensibilisation des EPI à l'occasion de la Journée mondiale des personnes en situation de handicap, dans le hall des HUG
- Participation des EPI à la Course de la Marmite et dégustation d'une soupe de l'Escalade à Uni Dufour, en compagnie de la Fondation Foyer-Handicap



2024

Résultats de l'enquête de satisfaction du personnel 2024

Une enquête de satisfaction a été lancée auprès des membres du personnel accompagnant et administratif en janvier 2024. Les résultats, qui se sont révélés très positifs, ont joué un rôle central pour définir les priorités des années à venir.

Les enquêtes de satisfaction auprès des membres du personnel sont conduites tous les 5 ans aux EPI. Elles ont pour but de prendre la mesure des préoccupations prioritaires du personnel et d'évaluer l'évolution de la situation depuis la dernière consultation.

Sous la forme d'un questionnaire en ligne, l'enquête de janvier 2024 a été menée par l'**Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)**, qui a ensuite analysé les réponses de façon anonyme, comme pour les précédentes enquêtes.

Les résultats en quelques chiffres

Cette année, 469 collaboratrices et collaborateurs ont participé, soit un taux de participation de 48 %, en hausse par rapport à l'enquête précédente de 2018 dont la participation s'élevait à 43 %.

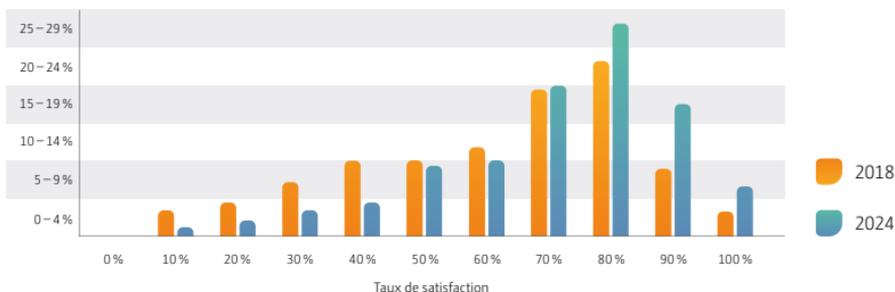
La répartition des participantes et participants reflète fidèlement celle de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'institution, ce qui renforce la représentativité des résultats.

Le taux de satisfaction générale s'élève à 71 %, soit une augmentation par rapport au taux de satisfaction générale en 2018, qui était de 62 %.

À noter que le taux de satisfaction s'est amélioré sur l'ensemble des thèmes sondés par rapport à 2018. Tous les thèmes se trouvent en dessus du taux de satisfaction minimum.

Distribution des réponses

Satisfaction générale



La répartition des taux de satisfaction générale envers les EPI, sur une échelle allant de 0% à 100%, comparée avec les taux exprimés lors de l'enquête 2018.

Des bases solides pour l'avenir

Les résultats globaux sont très encourageants, avec une amélioration constatée dans tous les domaines évalués. L'analyse a permis de faire ressortir les points forts, à renforcer et prioritaires.

Ces résultats sont une source précieuse pour continuer à construire une institution où chaque collaboratrice ou collaborateur se sent soutenu, reconnu et engagé. Ils ont d'ailleurs été essentiels dans la définition des objectifs et des actions envisagées pour la période 2025–2029.

2024

L'année 2024: un tournant stratégique pour l'avenir des EPI

En 2024, une étape-clé a été franchie dans la définition de l'avenir des EPI. Tout au long de l'année, une réflexion collective a été menée, avec le nouveau Conseil d'administration, autour de la vision de l'institution: ce que nous voulons renforcer, améliorer, et comment répondre aux besoins et attentes des bénéficiaires, du personnel et des partenaires.

Alors que la Vision 2025 arrive à son terme, il était essentiel de réfléchir à un cap pour les années à venir (2025–2029). L'objectif: continuer à offrir des prestations adaptées aux attentes des bénéficiaires dans un environnement en constante évolution, tout en donnant un sens clair aux projets et actions que portent les EPI.

Plusieurs enquêtes ont été réalisées auprès des bénéficiaires, du personnel, des mandants et des clients afin de recueillir une base solide pour définir nos objectifs pour la période allant de 2025 à 2029.

Dans une démarche participative, des ateliers d'échange et de réflexion avec les cadres ont permis de revisiter nos valeurs, de proposer une vision renouvelée et de définir des axes stratégiques pour les années 2025–2029.

Ces axes, ont été ensuite analysés et retravaillés avec le Conseil d'administration, puis déclinés en sous-objectifs concrets, eux-mêmes traduits en actions et projets qui guideront nos priorités jusqu'en 2029.

Analyse et bilan
des objectifs institutionnels
2019 – 2024



Satisfaction des mandants
du Service réadaptation et
réinsertion





Les résultats de l'enquête de satisfaction du personnel ont été un facteur important parmi d'autres pour définir les priorités qui guideront les actions des EPI pour la suite.

2024

Portes ouvertes au cœur des ateliers des EPI

Les 23 et 25 avril 2024, les Services socioprofessionnels ont organisé des journées portes ouvertes, invitant à une immersion unique dans leurs ateliers. Les collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté ont eu l'opportunité de présenter leur lieu de travail et leur métier aux visiteuses et visiteurs.

À la découverte des ateliers, restaurants et boutiques

Grâce à cet événement inédit, plus de 250 personnes ont pu visiter les différents environnements de travail sur 11 sites des EPI. Parents, amis, partenaires ou peut-être futur-es collaborateur-trices : chacune et chacun a pu découvrir la richesse des métiers proposés et la diversité des activités menées au sein des Services socioprofessionnels.

Entre les visites guidées et les visites libres, le public s'est glissé dans le quotidien des équipes.

Une démonstration de savoir-faire et d'engagement

Dans chaque atelier, boutique ou restaurant, l'enthousiasme était au rendez-vous. Les équipes ont présenté leurs activités et leurs réalisations avec fierté.

Les visiteuses et visiteurs ne sont pas restés indifférents ! Elles-ils ont exprimé leur admiration pour le professionnalisme des collaboratrices et collaborateurs des ateliers, ainsi que pour la passion qui anime les équipes accompagnantes et la qualité de l'accompagnement qui en découle.

Durant ces rencontres, les équipes ont montré à quel point le travail réalisé au quotidien est essentiel et porteur de sens. À travers leur engagement et leur envie de partager, elles ont fait rayonner les valeurs et la mission des EPI auprès d'un large public.

« Bien que je ne sois pas un grand fan de ce genre d'événement, j'ai apprécié de pouvoir montrer mes activités à d'autres personnes. »

Xavier EBERLE,
Collaborateur à l'Atelier serrurerie

Des moments d'échange à renouveler

Ces deux journées n'étaient pas que de simples visites ! Elles ont permis de montrer que les ateliers sont bien plus que des lieux de travail adaptés : ce sont des espaces où chacune et chacun peut s'épanouir et révéler son potentiel.

Cet événement a renforcé la connaissance de l'institution et de son action engagée en faveur de l'inclusion, en mettant en lumière tant le savoir-faire des collaboratrices et collaborateurs en emploi adapté que l'accompagnement dont ils et elles bénéficient.

Ces portes ouvertes s'inscrivent dans une dynamique de partage et d'ouverture que les EPI souhaitent poursuivre. Rejoignez-nous pour les prochaines éditions

« Nous avons été très bien accueillis et avons été surpris par la diversité des formations et activités proposées aux EPI. Le guide nous a tout bien expliqué, ainsi que les chef-fes d'atelier et leurs collaboratrices et collaborateurs. »

Montserrat et Jean-Claude EBERLE,
Parents de Xavier EBERLE, collaborateur à l'Atelier serrurerie



Xavier Eberle, collaborateur à l'Atelier serrurerie, a pu présenter ses activités professionnelles à ses parents Montserrat et Jean-Claude Eberle grâce aux Portes ouvertes.

2024

« La journée nous a permis de découvrir l'environnement professionnel de notre fille Diane. Grâce aux EPI, elle a pu s'intégrer tant professionnellement que socialement. Elle s'y sent épanouie. Dans son travail au sein des Services des ressources humaines, Diane peut développer ses capacités intellectuelles et sociales. L'ambiance de travail est très agréable, ses collègues sont sympathiques et bienveillants. Après le repas, Mme Gueydan, sa responsable, nous a fait visiter les locaux et nous a expliqué les tâches et responsabilités de Diane. En somme, l'événement nous a permis de mieux comprendre les EPI ainsi que les activités de notre fille. Nous avons trouvé cette journée très bénéfique et serions ravis de participer à nouveau à une telle journée. Encore merci à l'équipe de Diane et aux EPI. »

Mme et M. LAI
Parents de Diane LAI, collaboratrice aux Services ressources humaines





À travers des visites libres et guidées, les participant-es ont pu explorer les coulisses de nos différents environnements professionnels et avoir un aperçu réaliste du travail effectué dans chaque atelier, boutique et restaurant.

« Quel plaisir d'échanger en direct avec la famille de Diane lors des portes ouvertes ! L'équipe salaires et moi-même avons pu montrer nos espaces de travail, expliquer les tâches effectuées par Diane et partager un moment convivial lors du repas de midi. »

Laurence GUEYDAN,
Cheffe du Service administration RH et santé

« J'étais contente que mes parents viennent me voir à cette journée portes ouvertes et de pouvoir leur montrer mon lieu de travail. J'ai bien aimé la convivialité entre mes parents et mon équipe pendant le repas, puis je leur ai offert le café au bureau. »

Diane LAI,
Collaboratrice aux Services ressources humaines

2024

Vers une société plus inclusive : un projet pour l'égalité et l'inclusion

Les EPI souhaitent promouvoir activement la participation des personnes concernées et offrir une méthodologie participative applicable au sein de l'institution et au-delà. Lancé au printemps, le projet Au-Delà de la Norme (ADN) veut repenser l'égalité et l'inclusivité.

Un nouveau projet qui va faire bouger les lignes

Le printemps 2024 a ouvert une nouvelle page dans l'histoire des EPI avec le lancement de ce projet. Unique en son genre, il a pour objectif de mettre en place des solutions concrètes permettant de favoriser davantage l'égalité et l'inclusion, à travers 3 axes :

1. Favoriser l'implication des bénéficiaires et faire entendre leur voix

Développer une méthodologie collaborative, soutenue par la HETS, pour promouvoir la participation active des bénéficiaires au sein des EPI et au-delà.

2. Mener une réflexion

Explorer les questions de discrimination et d'égalité autour de la participation, du handicap, de l'autodétermination et du genre.

3. Participer pleinement à ces questions de société

Encourager les liens entre l'institution et la société afin de faciliter la participation des bénéficiaires à la vie citoyenne et leur inclusion dans des associations engagées contre les discriminations, ainsi que dans les causes qui leur tiennent à cœur.

Conçu pour durer plusieurs années, le projet vise à mobiliser les bénéficiaires, les membres du personnel, ainsi que le grand public, autour des engagements du canton de Genève en matière de lutte contre les inégalités.

En incluant pleinement les personnes en situation de handicap, le projet aspire à bâtir une société plus juste et solidaire. Son ambition est de faire de la diversité une force et de contribuer à la construction d'un monde où chaque individu trouve pleinement sa place.

Des consultations participatives pour un état des lieux

Au printemps 2024, des consultations ont réuni bénéficiaires et collaborateur-trices des EPI. Ces sessions, animées par Coline de Senarclens, spécialiste des questions de genre et coach professionnelle, et David Furrer, coach professionnel, ont permis d'établir un état des lieux des inégalités et discriminations systémiques, en s'appuyant sur les témoignages des personnes concernées.

Les consultations ont abouti à des recommandations et ont posé les bases d'une méthodologie participative innovante, développée avec la Haute école de travail social de Genève (HETS), qui inclut les bénéficiaires dans les réflexions et l'élaboration des réponses à apporter. Avec une approche de « recherche-action », la HETS élabore la méthodologie, sur la base de laquelle les EPI mettront en place des actions concrètes et adaptées pour renforcer l'inclusion et l'égalité des personnes en situation de handicap.

L'implication des personnes concernées au cœur du projet

Les personnes concernées jouent un rôle central dans l'élaboration des solutions, tout comme les partenaires et les professionnel·les. L'objectif est de proposer des actions concrètes et adaptées aux besoins réels identifiés lors des consultations. Cette approche collaborative garantit que les solutions proposées répondent aux attentes des publics directement impactés.

Voici quelques exemples de projets envisagés :

- Favoriser l'intimité et l'affectivité en développant des actions en lien avec la charte **INSOS Genève** sur l'amour, la sexualité et l'intimité des personnes en situation de handicap.
- Améliorer l'accès à la santé en mettant en œuvre des initiatives comme l'accès aux activités sportives et le renforcement des habilités sociales des bénéficiaires pour se préparer à des examens médicaux.

Les prochaines étapes

Alors que les premières étapes du projet se sont terminées fin 2024, les regards sont tournés vers l'avenir. Les résultats attendus des consultations et des travaux en cours promettent de faire progresser les pratiques inclusives. Les prochaines étapes incluent plusieurs ateliers en 2025 pour approfondir les réflexions et mettre en œuvre des actions concrètes.



Une des sessions de consultation qui a rassemblé des membres du personnel des EPI au printemps 2024.

La parole à Sarah Mokbil, aide de bureau et réceptionniste à l'Atelier réception et back-office de la Pallanterie

« J'ai souhaité participer à ce projet pour contribuer à la reconnaissance et à l'inclusion des personnes non-binaires. Avant ce projet, j'étais activement à la recherche d'un moyen pour que mon identité de genre soit reconnue et incluse. Je dirais que j'ai trois attentes principales :

1. *La déconstruction de la conception de « norme ». Principalement, pour essayer de trouver des solutions aux différentes problématiques auxquelles on peut être confronté·e.*
2. *L'inclusion des personnes non-binaires dans la communication. Ne pas se sentir exclu·e dans la communication peut apporter un sentiment de souffrance. Je pense que l'utilisation du langage épïcène peut être une solution ou alors l'utilisation de néologismes, ce qu'on appelle aussi les « mots valises », par exemple « demandereuse ».*
3. *L'inclusion pour chaque personne. Au niveau social et relationnel, depuis mon enfance, j'ai vécu l'exclusion par rapport aux personnes considérées « valides ». Mes attentes concernent cette idée qui laisse penser que, lorsqu'on a un handicap, on n'a pas sa place parmi les personnes considérées comme « valides ». L'objectif est de changer cette mentalité pour qu'un jour cette séparation sociale ne soit plus une réalité. Il s'agit de faire évoluer les mentalités. »*

2024

Trois questions à Coline de Senarclens, spécialiste des questions de genre et coach professionnelle, qui accompagne les EPI dans cet ambitieux projet.

Pourquoi est-il fondamental d'inclure les personnes en situation de handicap dans les réflexions d'inclusivité et d'égalité?

«Le handicap fait partie des marqueurs sociaux qui hiérarchisent la société, avec le genre, la race, l'origine sociale, etc. Si nous ne prenons pas en compte le handicap et si nous n'incluons pas les personnes concernées, nous passons complètement à côté de nos objectifs. De plus, partir du handicap pour traiter des questions d'égalité enrichit les savoirs et les pratiques dans ce domaine en offrant une autre perspective.»

De quelle manière leur vision, expertises et singularités pourront contribuer à rendre notre société plus inclusive?

«Les personnes en situation de handicap ont longtemps été exclues des sphères d'expertise sur leur propre prise en charge et sur les aménagements nécessaires à leur participation à la société. Evidemment que cela est un problème puisque les personnes concernées sont à l'évidence les mieux à même d'explicitier leurs besoins. Cela nous oblige à repenser non seulement les infrastructures et l'accessibilité mais également notre gouvernance. Et si on peut faire cela pour le handicap, imaginez un peu tout ce qu'on pourrait faire!»

Lors du lancement du projet, bénéficiaires et membres du personnel des EPI ont participé à des premières consultations. Quel a été votre ressenti ?

«J'ai appris que les personnes concernées étaient engagées et souhaitaient être actrices de changement. En fait, je suis très optimiste, je pense que notre société est désormais prête à opérer ce tournant : renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap et, ensemble, penser une société plus inclusive. C'est un gros chantier, et ce qu'on peut dire c'est que les EPI ont remonté leurs manches.»

Egalité / inclusivité

Diversité

Compassion

Se mettre au même niveau

Respect

Respect des individualités

Humain
↳ Se centrer sur l'essentiel

Ne devrait pas être un sujet

Être vu et reconnu
- culturel (participations)
- légal (acc. droit)
- Pologne, France

PAS DE STEREOTYPES

Communication
- Écouter
- Partager
- Apprendre
- Collaborer

PAS DE DIFFERENCES DE GENRE

intelligence
partage
autodidacte

Langage inclusif

Adaptabilité
(moyens...)

- culture d'entreprise

- Politique de diversité
- Égalité des chances
- Soutenir un monde meilleur

Langage inclusif

Inégalité

Compassion

Avoir tous le droit de choisir sa vie, avec la seule explication possible

Autodidactisation

capacité d'agir

Des mots, des valeurs et des revendications issus des sessions de consultation

2024

Les EPI s'invitent aux Bains des Pâquis

Une grande première! Le 4 juin 2024, les EPI ont organisé un concert hors du commun aux Bains des Pâquis. Cinq artistes des EPI ont performé pour la première fois sur scène devant un large public. Avec le jet d'eau en toile de fond, ce moment inédit a célébré la musique et l'inclusion.

Une scène ouverte à la diversité

Un concert, organisé dans le cadre des Journées nationales d'action pour les droits des personnes en situation de handicap, a marqué les esprits au début de l'été. Les EPI ont choisi de se produire dans ce lieu emblématique de Genève pour illustrer leur engagement pour leur mission: promouvoir l'inclusion en dehors des murs des EPI. Une initiative qui visait à mettre en lumière les talents musicaux des bénéficiaires!

Sous un soleil radieux, cinq bénéficiaires ont enflammé la scène, captivant près de 200 personnes présentes. Pendant deux heures, ces artistes ont partagé leur passion et leur créativité. Chacun a apporté sa touche de singularité et son énergie, créant une ambiance festive et mémorable.

Quand inclusion et culture se rencontrent

En offrant aux bénéficiaires des EPI l'opportunité de monter sur scène, l'événement a montré que le handicap ne détermine pas l'identité des personnes et ne connaît pas de barrières.

Les spectateurs, qu'ils soient curieux, amateurs de musique ou proches des artistes, ont été pris dans la fête et dans la musique.

Un immense merci à l'Association des Bains des Pâquis pour leur accueil chaleureux et leur soutien. Cette collaboration a permis de donner vie à un projet qui allie inclusion, culture et partage, en montrant que la musique est un langage universel!

«C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que j'ai collaboré à la création d'un concert unique. J'ai été impressionnée par le professionnalisme des intervenants, l'engagement des équipes et, surtout, par la qualité du concert. Ce projet illustre parfaitement l'esprit et les valeurs portées par nos différentes structures.»

Chloé AMBRY

Vice-présidente de l'Association des Bains des Pâquis,
répondante du Groupe Communication et du Groupe Lien Social,
membre du Groupe Culture

2024

« Je suis passionné par le rap, je compose mes propres chansons et je réalise mes clips que je mets ensuite sur YouTube. C'est mon premier concert sur scène! J'étais à l'aise et j'ai beaucoup aimé m'exprimer sur mes chansons. Merci pour cette opportunité de chanter sur scène à Genève. Je souhaiterais partager ce message: croyez-en vous et travaillez surtout. »

Supto KHAN

Bénéficiaire au Centre de jour intégré travail à la Pallanterie



2024



5 artistes, bénéficiaires aux EPI se sont produits sur la scène des Bains des Pâquis en juin 2024 devant plus de 200 personnes.

Un message fort d'inclusion

Cette initiative incarne la volonté des EPI de donner davantage la parole aux personnes en situation de handicap et renforcer leur participation sociale. L'événement témoigne d'une vision ambitieuse que portent les EPI: celle d'un monde plus inclusif où chaque personne trouve sa place.

Et ce n'est qu'un début! Les EPI s'engagent à poursuivre cette dynamique en offrant d'autres espaces d'expression et de participation sociale à ses bénéficiaires.



**ZUKUNFT INKLUSION
AVENIR INCLUSIF
FUTURO INCLUSIVO
FUTUR INCLUSIUN**

Les Journées nationales d'action d'Avenir Inclusif, se sont déroulées du 15 mai au 15 juin 2024. Au cours de cette période, de nombreuses initiatives ont été menées par les différents acteurs du secteur du handicap pour célébrer le dixième anniversaire de la signature par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap.



L'événement a été animé avec dynamisme par Alexandre Rossier, résident à la Maison de l'Ancre, qui a su insuffler un enthousiasme contagieux tout au long de la soirée.



DJ Fred, BEKE93, Supto Khan, Hahn Stan Moreno et Jonathan Dias ont brillé sur scène. Leurs performances ont rassemblé le public et conquis les cœurs.

2024

Transformer l'impossible en possible: un exemple inspirant au sein d'un atelier

Un outil sur mesure, développé à l'Atelier conditionnement et assemblage, a permis à une collaboratrice d'exécuter une activité qui lui était auparavant inaccessible. Ce projet ingénieux illustre non seulement l'importance d'adapter les outils de travail, mais aussi comment la technologie peut devenir un levier pour l'inclusion et l'épanouissement professionnel.

Une solution innovante pour dépasser les limites

Stéphanie, collaboratrice à l'Atelier conditionnement et assemblage, a récemment relevé un défi qu'elle pensait hors de portée. Mono-manuelle, elle a pu, grâce à une intervention socioprofessionnelle innovante, réaliser de manière autonome une production spécifique. Il s'agit du conditionnement de 3 crayons dans une boîte et de l'assemblage de 10 boîtes de crayons. Ces manipulations lui étaient impossibles, car elles nécessitaient des gestes précis et coordonnés des deux mains.

Un projet sur mesure a été développé par Jérôme Grosbéty, maître d'atelier. Il raconte: «*Stéphanie exprimait le désir de travailler sur des activités plus complexes et variées, mais ses limitations motrices rendaient certaines étapes impossibles à accomplir de manière autonome*». Pour répondre à ce besoin, Jérôme a conçu un outillage en impression 3D spécialement adapté, permettant de travailler d'une seule main tout en respectant les exigences de production.



Impression en 3D de l'outillage imaginé et créé par Jérôme Grosbéty, maître d'atelier à l'Atelier conditionnement et assemblage.

Quand la technologie devient un levier d'inclusion

Après quelques ajustements, le projet a porté ses fruits. Non seulement Stéphanie a réussi à réaliser l'ensemble des étapes de conditionnement en autonomie, mais elle a aussi gagné en confiance. « *Ce que je fais maintenant était impossible il y a quelques mois!* », confie-t-elle avec le sourire, après ses premiers essais. Cette réussite témoigne de l'importance d'adapter les outils et les méthodes de travail aux besoins spécifiques des personnes.

Selon Jérôme Grosbéty, ce projet incarne l'impact des nouvelles technologies dans le cadre des métiers de l'accompagnement : « *L'impression 3D nous permet de créer des outils sur mesure qui répondent précisément aux besoins des personnes concernées. En adaptant l'environnement aux capacités de la personne, on transforme des obstacles en opportunités.* »

Une inspiration pour l'avenir

L'outil développé pour Stéphanie pourra bénéficier à d'autres personnes et inspire déjà de nouvelles idées pour des adaptations futures au sein de l'atelier. Cette initiative démontre que, grâce à l'innovation et à la collaboration, il est possible de repousser les limites et de créer un environnement de travail inclusif et performant.

Toute l'équipe de l'atelier a montré que, avec de la créativité et de la détermination, rien n'est hors de portée.



Conditionnement de 3 crayons dans une boîte et assemblage de 10 boîtes, décomposé en trois étapes réalisables avec une seule main grâce à l'outillage conçu par Jérôme Grosbéty.

2024

Un Comité loisirs et événements voit le jour

En 2024, les EPI ont créé un nouveau comité transversal pour encourager la participation des bénéficiaires à des activités sportives, culturelles et de loisirs adaptées à leur besoins et attentes.

Une initiative pour renforcer la participation sociale

Le Comité loisirs et événements a pour objectif d'encourager la participation des bénéficiaires à des activités et à des événements visant, entre autres, à renforcer les liens sociaux et à favoriser l'inclusion.

Il propose des activités adaptées, favorisant un climat de respect, d'écoute et de bienveillance. Chaque personne est encouragée à devenir actrice de son propre bien-être, en s'impliquant dans les activités qu'elles soient sportives, de loisirs ou culturelles.

Une première année de structuration et d'écoute des besoins

Au cours de cette première année, le Comité a orienté ses actions autour des priorités suivantes :

- **Écouter les bénéficiaires et comprendre les besoins** grâce à des enquêtes, des échanges et des propositions de bénéficiaires.
- **Centraliser les activités** pour mettre en place une offre claire et pérenne, adaptée à toutes et tous.
- **Renforcer la collaboration** avec des personnes-relais pour promouvoir les différentes activités auprès des bénéficiaires.
- **Développer des collaborations externes** et valoriser les partenariats existants.
- **Faciliter l'accès à l'information** pour assurer une communication inclusive avec des outils accessibles pour informer les bénéficiaires et les équipes accompagnantes.

« Il s'agit tout d'abord de faire connaître et de faciliter l'accessibilité à l'offre déjà existante dans la région en matière d'activités inclusives et adaptées qu'elles soient sportives, de loisirs ou culturelles. Pour ce qui est des activités proposées par les EPI, nous souhaitons que celles-ci s'inscrivent en complément de cette offre en essayant notamment de répondre de manière plus ciblée aux intérêts et besoins »

Yannick HERBER

Maître de réadaptation au Secteur orientation et pratiques socioprofessionnelles, membre du Comité.

Un rôle central pour un impact concret

En 2024, les enjeux majeurs pour le Comité ont été de se faire connaître au sein des EPI, s'affirmer et définir un périmètre d'action clair. Ses efforts ont permis de centraliser les activités et de poser les bases d'une offre durable et inclusive.

« Cette année nous a permis de mieux identifier les besoins des bénéficiaires en termes d'activités de loisirs et d'événements grâce à un questionnaire de satisfaction. Les réponses nous ont permis d'orienter nos actions pour l'année 2025, en étoffant notre catalogue d'activités, mais aussi de pouvoir proposer des événements adaptés à leurs besoins. »

Manuel SOUTO

Collaborateur au Secteur formation et membre du Comité

2024



Bal en bleu, co-organisé par les équipes accompagnantes de la Combe, la Communication et le Comité loisirs et événements.



Fête du personnel des EPI co-organisée par la Communication et le Comité loisirs et événements.

2024

Et la suite ?

Le Comité poursuit son engagement dans le développement de projets pour l'avenir, visant à faciliter l'accès à des loisirs variés et à renforcer les collaborations internes et externes.

- **Le lancement d'un catalogue loisirs et sports en langage clair**, rassemblant toutes les informations utiles pour les bénéficiaires et les équipes.
- **L'implication active des bénéficiaires** dans l'organisation des activités et événements.
- **L'organisation de nouveaux événements** et l'implication de volontaires d'autres services.
- **La création de nouvelles collaborations externes** pour enrichir l'offre existante.

« En centralisant les initiatives, en écoutant les besoins et en facilitant l'accès aux loisirs, le Comité loisirs et événements s'affirme comme le point de référence pour coordonner les activités de loisirs et événements transversaux au sein des EPI apportant une réelle plus-value à l'institution. »

Letizia GUGLIOTTA

Socio-éducatrice, personne-ressource en accompagnement relatif à l'affectivité et la sexualité et responsable du Comité

Membres du Comité loisirs et événements

Letizia GUGLIOTTA

socio-éducatrice, personne-ressource en accompagnement relatif à l'affectivité et la sexualité aux Services socio-éducatifs et responsable du Comité.

Yannick HERBER

Maître de réadaptation au Secteur orientation et pratiques socioprofessionnelles aux Services socioprofessionnels.

Manuel SOUTO

Collaborateur au Secteur formation aux Services ressources humaines.

Le Comité loisirs et événements est rattaché au Centre de compétences des EPI.



Le comité d'organisation de la fête du personnel des EPI.
En haut, de gauche à droite : Yannick Herber, Letizia Gugliotta, Manuel Souto, Yohann Cantin, et en bas, Nathalie Chavannes, Denise Devillaire et Letizia Pietrangelo.



Journée Western, co-organisée par les équipes accompagnantes de La Combe et le Comité loisirs et événements.



Bonhomme hiver co-organisée par les équipes accompagnantes de La Combe, l'Atelier entretien des espaces verts et le Comité loisirs et événements.



Fête des EPI, organisée par le comité d'organisation avec le Comité loisirs et événements.



Tournoi de pétanque organisé par le Comité loisirs et événements à l'initiative d'un bénéficiaire.

2024

Un nouveau départ pour les Services socioprofessionnels

C'est une nouvelle étape qui se profile pour les Services socioprofessionnels des EPI, qui ont rejoint SPARK à Plan-les-Ouates, un campus entièrement dédié à la formation et à l'intégration professionnelle. Toute l'équipe de la réadaptation et de la réinsertion, qui accompagne environ 1'200 personnes chaque année, ainsi qu'une partie des ateliers offrant des emplois adaptés, se sont installés dans de nouveaux locaux.

Une opération inédite de déménagements

Dès novembre, près de 400 collaboratrices et collaborateurs des Services socioprofessionnels ont déménagé progressivement au Campus SPARK.

Les activités d'insertion professionnelle auparavant dispersées sur trois sites éloignés, sont désormais réunies au même endroit, incluant le centre de formation en horlogerie.

Les ateliers du Secteur industrie, soit les ateliers de menuiserie, mécanique et serrurerie ont déménagé pour se regrouper sur ce nouveau site, en compagnie des Ateliers microtechnique, EcoLogistic et recyclage, propreté et hygiène du bâtiment ainsi qu'une Réception et back-office.

«Ce projet d'envergure a impliqué le transfert d'environ 2'600 m³ de matériel — incluant équipements lourds, mobiliers, cartons etc. — afin que près de 400 collaboratrices et collaborateurs puissent reprendre leurs activités dans des conditions optimales. La complexité de ce projet n'aurait pas pu être maîtrisée sans l'engagement et la mobilisation de nombreuses personnes dans tous les services.»

Claire VAN DEN HEUVEL

Responsable de la Coordination stratégique, en charge de la conduite du projet des déménagements des Services socioprofessionnels

«A SPARK, nous offrons aux bénéficiaires et aux équipes un environnement professionnel moderne, adapté à l'évolution de nos prestations. Les ateliers de production ont bénéficié d'investissements importants pour renouveler les équipements et les machines. L'emplacement privilégié du site, au cœur d'un écosystème d'innovation dynamique de Plan-les-Ouates, nous permettra de renforcer notre collaboration avec le tissu économique local, en facilitant les synergies avec d'autres entreprises et centres de formation professionnelle.»

Mohammed EL AISSATI

Chef du Service des ateliers



Le Campus SPARK, entièrement dédié à la formation et à l'intégration professionnelle, est un projet fédérateur porté par la FER Genève, en partenariat avec le canton, la commune de Plan-les-Ouates et la Caisse interentreprises de prévoyance professionnelle, propriétaire des lieux.

« L'installation du Service réadaptation et réinsertion sur un seul et unique site permet à la fois une meilleure efficacité de nos activités mais également une consolidation de la cohésion d'équipe. Les nouvelles infrastructures nous permettent d'améliorer la qualité de nos prestations grâce à des locaux modernes situés dans un quartier en plein essor. C'est aussi une excellente opportunité d'envisager de nouveaux partenariats pour permettre aux bénéficiaires d'accéder au marché de l'emploi. »

Nuno DIAS

Chef du Service réadaptation et réinsertion

Nouveau site : des locaux neufs avec un emplacement stratégique

Rejoindre le nouveau campus permet d'offrir des infrastructures socioprofessionnelles modernes aux bénéficiaires et aux équipes.

Avec plus de 6'000 m² répartis sur deux bâtiments, ces nouveaux locaux favorisent les interactions entre les équipes, les bénéficiaires et les partenaires dans un cadre dynamique propice aux échanges et à la collaboration.

Situé au cœur du pôle industriel de Plan-les-Ouates, cet emplacement stratégique permettra de renforcer les liens avec les entreprises genevoises et les centres de formation de la place.

Les avantages d'être à SPARK pour chaque activité

- **Le Service réadaptation et réinsertion** : le regroupement du service sur un seul lieu qui permet une optimisation de l'organisation et du fonctionnement du service et un environnement plus adapté aux besoins des personnes accueillies.
- **Les Ateliers menuiserie, mécanique et serrurerie** : le regroupement des ateliers du Secteur industrie sur un seul lieu, un renouvellement du parc machines, des flux de transports optimisés, une production synchronisée et une réactivité renforcée.
- **L'Atelier microtechnique et le Centre de formation en horlogerie** : des infrastructures optimales et des collaborations favorisées au cœur de l'un des plus grands pôles horlogers de Suisse.
- **L'Atelier EcoLogistic et recyclage** : une localisation au sein d'un écosystème d'entreprises innovantes, qui valorisent et encouragent les initiatives en faveur du développement durable.

Une nouvelle organisation à venir à la Pallanterie

À la suite de ces déménagements, les EPI s'apprentent à dire au revoir à leur ancien site situé au 105 route des Jeunes, qui ferme ses portes en mars 2025. Les déménagements se poursuivent sur le site de la Pallanterie, qui sera réaménagé pour accueillir deux ateliers : L'Atelier cartonnage et l'Atelier publipostage et conditionnement.

Avec de nouveaux environnements de travail stimulants, les Services socioprofessionnels sont prêts à écrire une nouvelle page qui s'annonce pleine de nouvelles opportunités professionnelles pour toutes et tous.

2024

Une opération impressionnante:
les déménagements à SPARK de nos
grandes machines de production!



La relocalisation sur un même site à SPARK permet d'offrir davantage d'agilité dans la réalisation des prestations et de proposer aux bénéficiaires et aux équipes un environnement professionnel optimal



L'atrium, un lieu d'échanges à SPARK.



Les établis ergonomiques du Centre de formation en horlogerie des EPI.

Les ateliers de production (tels que menuiserie et mécanique présentés sur les photos) ont bénéficié d'investissements importants pour le renouvellement de leurs équipements et machines.



2024

Des actions concrètes pour une restauration durable

Du choix de produits locaux à la gestion des déchets, en passant par une consommation alimentaire plus responsable, les EPI s'engagent activement pour le développement durable à travers des initiatives audacieuses en restauration. Focus sur des actions concrètes pour une cuisine locale et responsable.



Le 25 novembre 2024, lors de la cérémonie de remise des prix du concours «A Table!», où l'Ancre a reçu une nouvelle distinction par la «Maison de l'Alimentation du Territoire de Genève – Association ma-terre». L'année précédente, l'Ancre avait remporté le premier prix, soit le "Prix de la restauration durable" lors de ce même concours.

La labellisation GRТА pour tous les restaurants

L'ensemble des restaurants des EPI arborent désormais le label GRТА (Genève Région – Terre Avenir), garantissant l'utilisation de produits agricoles locaux, traçables et équitables.

L'indice GRТА, qui permet de mesurer la quantité de marchandises certifiées consommée au sein des restaurants par catégorie de produits, a progressé de 57 % aux EPI par rapport à 2023. Chaque jour, au moins trois produits certifiés GRТА sont proposés, clairement identifiables sur les menus.

L'Ancre, le plus grand consommateur de produits GRТА parmi les établissements pour personnes en situation de handicap du canton.

En novembre 2024, l'Ancre a été récompensé par la Maison de l'Alimentation du Territoire de Genève (Association ma-terre) pour la qualité de ses plats dans le cadre du concours "A Table! Mangeons local et durable" lancé par la Ville de Genève et la Direction de la durabilité.

Une distinction qui témoigne de l'engagement fort de l'Ancre pour une cuisine locale et durable, et ce tout en soutenant l'intégration professionnelle à travers l'accompagnement de bénéficiaires, de stagiaires et d'apprenti-es.

Moins de viande, plus de végétal : un choix responsable pour réduire l'impact environnemental dans l'assiette

Pour limiter son empreinte carbone, le Service restauration a réduit sa consommation de viande de bœuf de 43%, tout en augmentant de 138% l'utilisation de volaille, de 67% les légumineuses et de 46% l'offre des produits végétariens. Les menus, conçus selon les prescriptions de la **Société Suisse de Nutrition (SSN)**, privilégient désormais une alimentation plus végétale et équilibrée.



À travers ses engagements, les EPI démontrent qu'une cuisine responsable peut aussi être synonyme de qualité.

Des progrès mesurables dans la gestion des déchets

Le gaspillage cuisine – soit la nourriture préparée mais non servie – et le gaspillage consommation – soit la nourriture servie dans les assiettes, prise sur les plateaux, mais non consommée – ont diminué.

Entre 2021 et 2024, les EPI ont réduit la quantité de déchets alimentaires par repas de 85 g à 77 g, soit une économie de 1,2 tonne en 2024.

Cette diminution est le résultat d'une sensibilisation auprès des bénéficiaires, les encourageant à prendre moins de nourriture tout en leur permettant de se resservir si nécessaire.

2024



En 2024, la Cafétéria de La Combe et le restaurant l'Epicure ont obtenu le label GRTA. Thierry Jacquemin, chef de cuisine à La Combe (au centre) en présence de représentants GRTA.

Du jetable au réutilisable

Le Service restauration des EPI a adopté des pratiques responsables pour limiter les déchets :

- La vaisselle compostable ou biodégradable est remplacée par de la vaisselle réutilisable lors des prestations traiteurs.
- Les nappes en papier sont remplacées par des nappes en tissu.
- Les gobelets jetables sont remplacés par des gobelets réutilisables sur les sites de SPARK et de Chêne 48.
- Les bouteilles en PET laissent place à des alternatives en verre, notamment pour les boissons maison dans les restaurants.

Enfin pour rappel, depuis 2022, tous les repas préparés par le Service restauration et livrés dans les résidences sont conditionnés dans des barquettes biodégradables*, réduisant ainsi l'utilisation de plastique.

*92000 barquettes par an.



Objectifs pour 2025 : encore plus de durabilité

Les EPI continuent d'innover avec de prochains objectifs :

- Viser à ce que 25% des achats de café, thé, et chocolats soient certifiés Bio ou Commerce équitable.
- Réduire de 15% de sel et de 20% de sucre raffiné dans les préparations.

Bike to work: Les EPI étaient de la partie!

Bike to work est une initiative de promotion de la santé dans les entreprises en Suisse.

Chaque année, plus de 100'000 personnes participent à cet événement qui incite à utiliser le vélo pour les trajets domicile-travail.

Un défi collectif relevé pour la 1^{re} fois en 2024 au sein des EPI

17 équipes engagées ont parcouru un total de 11'264 kilomètres à vélo en 1 mois, ce qui a permis d'économiser 1'622 kg de CO₂. Un bel exemple d'engagement collectif pour notre environnement!

Un pas vers une mobilité durable avec un accès facilité aux vélos

Fin 2023, les EPI ont mis en place un partenariat avec *VéloPartage*, permettant aux collaboratrices et collaborateurs de bénéficier d'un abonnement gratuit au service de vélos en libre-service.

Ce service offre environ 1'300 vélos répartis sur plus de 500 stations du canton, permettant ainsi de profiter de deux heures de vélo mécanique par jour et de dix trajets de 30 minutes mensuels en vélo électrique.

Au vu d'une utilisation fréquente par les équipes, les EPI renouvellent un contrat de deux ans avec *VéloPartage*!



2024

Apéritif des jubilaires : un événement pour célébrer l'engagement

Pour honorer les membres du personnel qui marquent une étape importante de leur parcours, les EPI ont instauré une nouvelle tradition : l'Apéritif des jubilaires. En 2024, 74 collaboratrices et collaborateurs ont fêté un anniversaire professionnel aux EPI. La 1^{re} édition de l'Apéritif des jubilaires a rendu hommage à leur loyauté et leur remarquable engagement!

Reconnaître, célébrer, remercier

Fêter les anniversaires professionnels, c'est un geste symbolique qui permet aux EPI de remercier les collaboratrices et collaborateurs, y compris en emploi adapté, pour leur engagement.

Une reconnaissance essentielle

Pour les EPI, cet événement est l'occasion de valoriser l'engagement tout en remerciant les collaboratrices et collaborateurs pour leur fidélité. Pour les participantes et participants, ce moment privilégié a renforcé le sentiment d'appartenance et la fierté de contribuer à la mission et aux valeurs de l'institution.

Une tradition en devenir pour célébrer la passion et les liens tissés au fil des années, tout en mettant à l'honneur celles et ceux qui font la force des EPI!



2024

« L'équipe de direction générale a souhaité marquer cette fidélité en organisant un événement collectif et symbolique. Certaines personnes fêtent jusqu'à 40 ans de service ! Un engagement impressionnant qui mérite d'être relevé comme il se doit. C'est ainsi qu'est né l'Apéritif des jubilaires, un moment d'échange et de convivialité qui met en lumière l'engagement exceptionnel des collaboratrices et collaborateurs envers les EPI »

Liliane Cosandey
Directrice des Services ressources humaines

2024



35 ans

de fidélité et d'adaptation aux EPI

« J'ai commencé à travailler aux EPI en 1988. J'étais d'abord à l'Atelier multiservices qui regroupait des tâches comme le conditionnement, l'emballage et la mise sous pli. La grande fusion en 2008 [entre plusieurs institutions genevoises qui a donné naissance aux EPI] m'a beaucoup marquée. Je ne m'attendais pas à aller travailler sur le site de la Pallanterie.

Au cours de ces années, le changement de référent-es n'a pas toujours été facile, on s'attache aux gens, mais après ça s'est bien passé et j'ai su m'adapter.

Aujourd'hui, je travaille à l'Atelier réception et back-office de la Pallanterie. J'aime mon travail, j'aime le contact avec les gens. Quand une personne entre dans le bâtiment, c'est vers l'accueil qu'elle se dirige et j'aime l'aider à trouver un lieu précis ou la personne qu'elle cherche.

Après 35 ans, je suis fière de mon parcours, je ne pensais pas rester autant d'années ! »

Nathalie CHOLLET

Collaboratrice à l'Atelier réception et back-office de la Pallanterie



15 ans

d'évolution et de projets ambitieux

« 15 ans déjà... Même si je préfère regarder devant moi, c'est avec une grande fierté que je me remémore tout ce chemin parcouru depuis la création de l'Atelier menuiserie en 2008, situé à l'époque sur le site de la Pallanterie.

Actuellement, notre atelier est mieux adapté à nos besoins, ce qui a permis à l'équipe menuiserie de répondre à des projets d'envergure: Thônex 2, la Résidence du Jet d'Eau, Chêne 48, l'aménagement de la Maison de l'Ancre et bien d'autres encore. C'est pour moi beaucoup d'émotions quand je relis les pages de ce beau livre !»

André RAVEL

Maître d'atelier à l'Atelier menuiserie

Chiffres-clés

2024 en chiffres

Services socio-éducatifs

56 **100**
admissions **personnes**
 réalisées accompagnement
 à domicile

100%
d'occupation
 des places en
 centres de jour

408
places
 d'hébergement

125
places
 en centres
 de jour

25 **94%**
places **d'occupation**
 en accueil hôtelier des places
 avec encadrement d'hébergement
 (AHE)

Services socioprofessionnels

26

ateliers
de production
aux EPI

3

ateliers
intégrés
dans le marché
ordinaire

2

boutiques
de vente
d'artisanat

7

restaurants

363'902

repas produits

annuellement par
le Service restauration
(74,45 % destinés à l'interne)

468

collaborateur-trices
en emploi adapté
dont 13 en emploi intégré
dans le marché ordinaire

393

places
en emploi adapté

40

métiers

610

clients
des ateliers facturés

91 %

d'occupation
des ateliers

100%

de réussite
aux formations CFC et AFP
en contrats d'apprentissage

89

jeunes
accueilli-es au
Secteur jeunes

1'276

personnes
accueillies en mesure
au Service réadaptation
et réinsertion

87%

des personnes
accueillies ont bénéficié
d'un stage dans une
entreprise externe*

* Dans le cadre des mesures intégrant
des stages internes ou externes

Bilan social

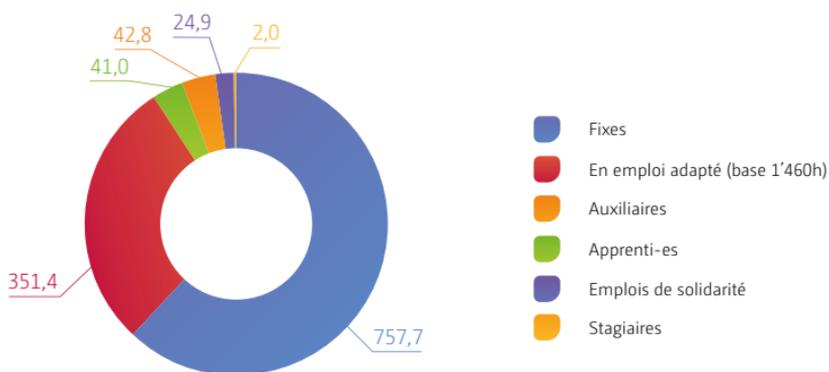
Ensemble des collaborateur-trices

Répartition par statut

	Femmes		Hommes		Total		%	
	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes
Fixes	404,25	513	353,40	407	757,65	920	62,1%	60,9%
Auxiliaires	24,40	32	18,35	22	42,75	54	3,5%	3,6%
SOUS-TOTAL	428,65	545	371,75	429	800,40	974	65,6%	64,5%
Emplois de solidarité	5,90	6	19,00	19	24,90	25	2,0%	1,7%
Apprenti-es	21,00	21	20,00	20	41,00	41	3,4%	2,7%
Stagiaires			2,00	2	2,00	2	0,2%	0,1%
En emploi adapté (base 1'460h)	131,07	177	220,32	291	351,39	468	28,8%	31,0%
TOTAL	586,62	749	633,07	761	1'219,69	1'510	100%	100%

Collaborateur-trices fixes et auxiliaires

Répartition des ETP selon le statut

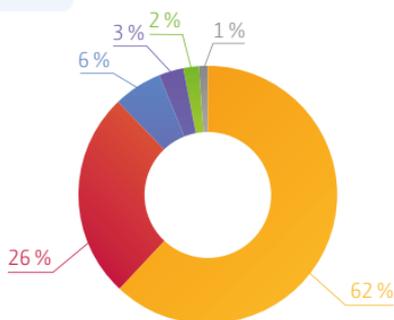
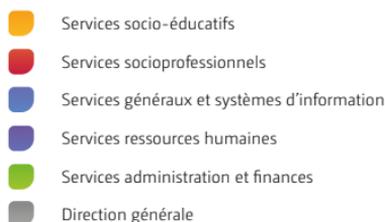


Effectifs 2024

Répartition des collaborateur-trices fixes et auxiliaires par direction de service

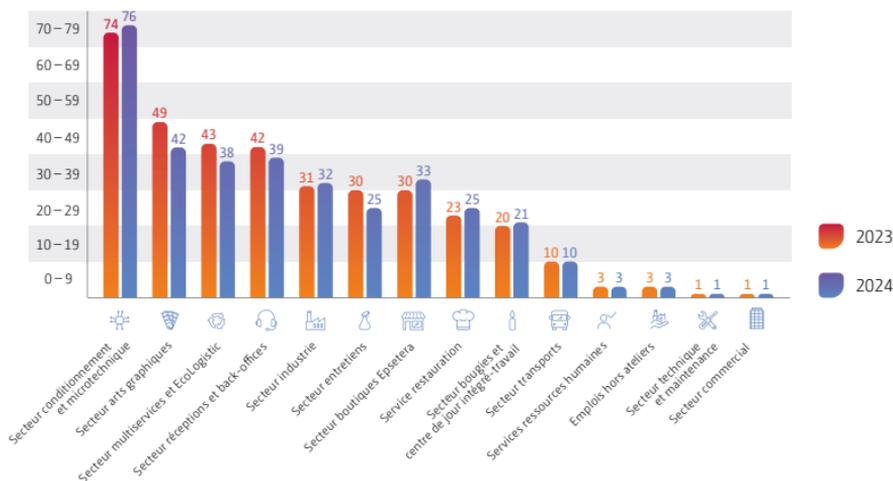
Direction de services	ETP fixes	ETP auxiliaires	ETP fixes et auxiliaires
Direction générale	11,00	0	11,00
Services ressources humaines	23,00	2,60	25,60
Services administration et finances	16,30	1,00	17,30
Services socio-éducatifs	467,80	29,45	497,25
Services socioprofessionnels	195,75	9,40	205,15
Services généraux et systèmes d'information	43,80	0,30	44,10

Note: Les collaborateur-trices auxiliaires sont engagé-es pour remplacer les absent-es. Le cumul présenté n'est pas représentatif des effectifs présents sur le terrain au quotidien.



Collaborateur-trices en emploi adapté

Par secteur (en ETP, base 1460 heures annuelles)

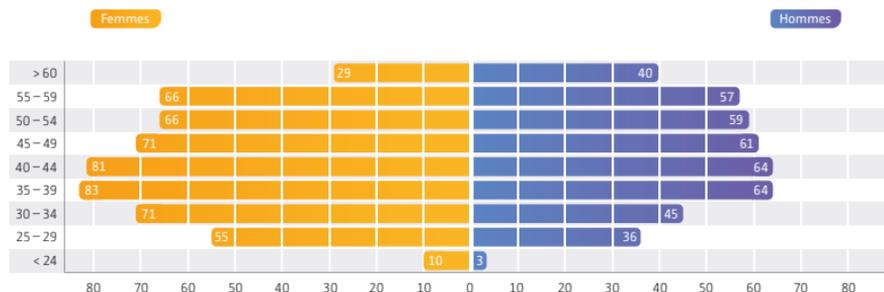


La répartition des collaborateur-trices en emploi adapté par atelier reste sensiblement la même que les années précédentes.

Bilan social

Pyramides des âges

Répartition des collaborateur-trices fixes et auxiliaires



Femmes âge moyen: 45 ans

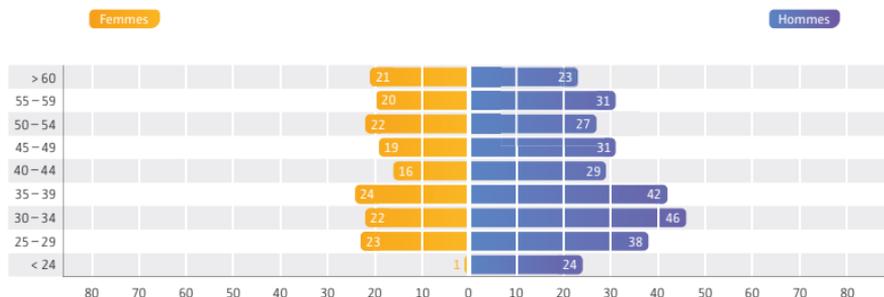
Hommes âge moyen: 44 ans

Age moyen hommes-femmes: 44 ans

Le personnel a augmenté par rapport à 2023 (+11 collaborateur-trices), principalement le personnel féminin. La forme de la pyramide reste globalement similaire à celles des années précédentes. Les tranches d'âges les plus représentées sont celles de 35 à 49 ans. Une disparité est toutefois constatée selon les directions de services: les Services socio-éducatifs sont composés de collaborateur-trices avec un âge moyen de 42 ans, contre 50 ans pour les Services socioprofessionnels.

S'agissant des personnes engagées en 2024, la majorité se situe dans les tranches 24-29 ans.

Répartition des collaborateur-trices en emploi adapté



Femmes âge moyen: 41 ans

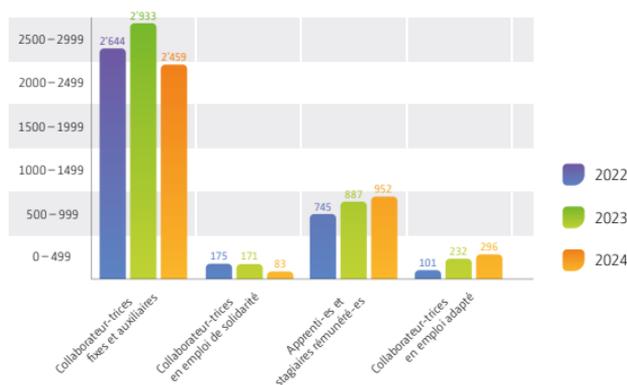
Hommes âge moyen: 41 ans

Age moyen hommes-femmes: 41 ans

La pyramide des âges des collaborateur-trices en emploi adapté est relativement similaire à celle de l'année passée. Les hommes restent plus nombreux que les femmes dans presque toutes les classes d'âge.

Formation

Formations des collaborateur-trices en 2024 (en nombre de jours)

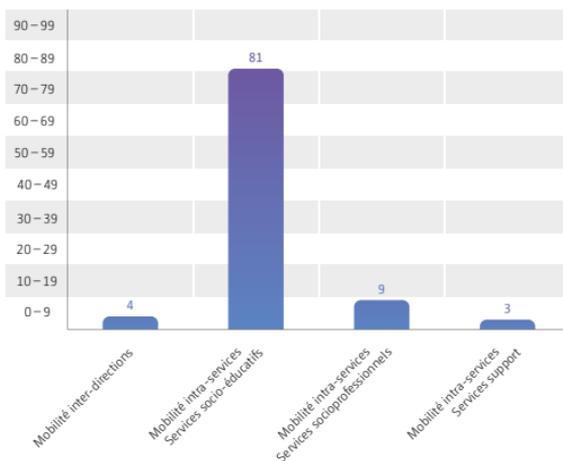


La hausse du nombre de jours de formation des collaborateur-trices en emploi adapté est due à la mise en place d'une formation à grande échelle sur la bientraitance.

La diminution des jours de formation pour les collaborateur-trices est en lien avec le décalage de nombreuses formations du début à mi-2024 (postes vacants dans le Secteur formation au 1^{er} semestre).

Mobilité interne

Collaborateur-trices concerné-es: fixes et auxiliaires



Les nombreux changements intra-services pour les Services socio-éducatifs sont à mettre en lien avec l'ouverture de l'Unité d'accueil transitoire et le Centre de Jour Librecour ainsi que les nombreux mouvements au Pool de renforcement durant l'année (1/4 des mouvements des Services socio-éducatifs).

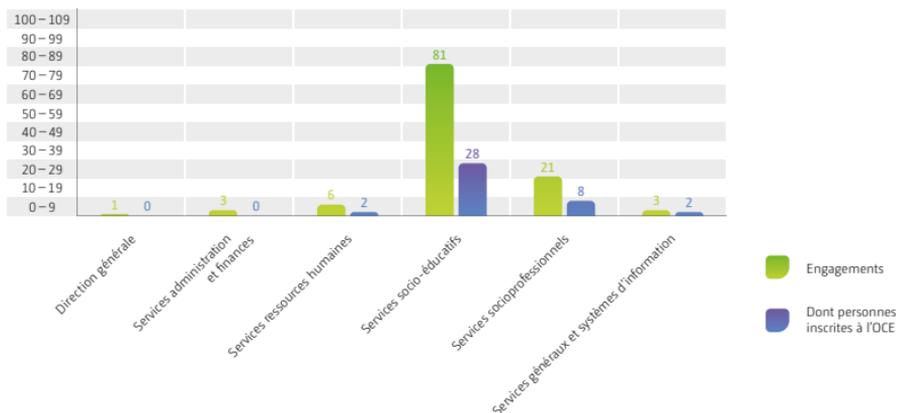
Les changements inter-directions ne concernent que des mouvements entre les Services socio-éducatifs et les Services socioprofessionnels.

En parallèle, 22 personnes ont évolué vers un poste différent (autre domaine d'activité ou niveau de responsabilités).

Bilan social

Engagements

Nombre de collaborateur-trices fixes et auxiliaires engagé-es par direction en 2024

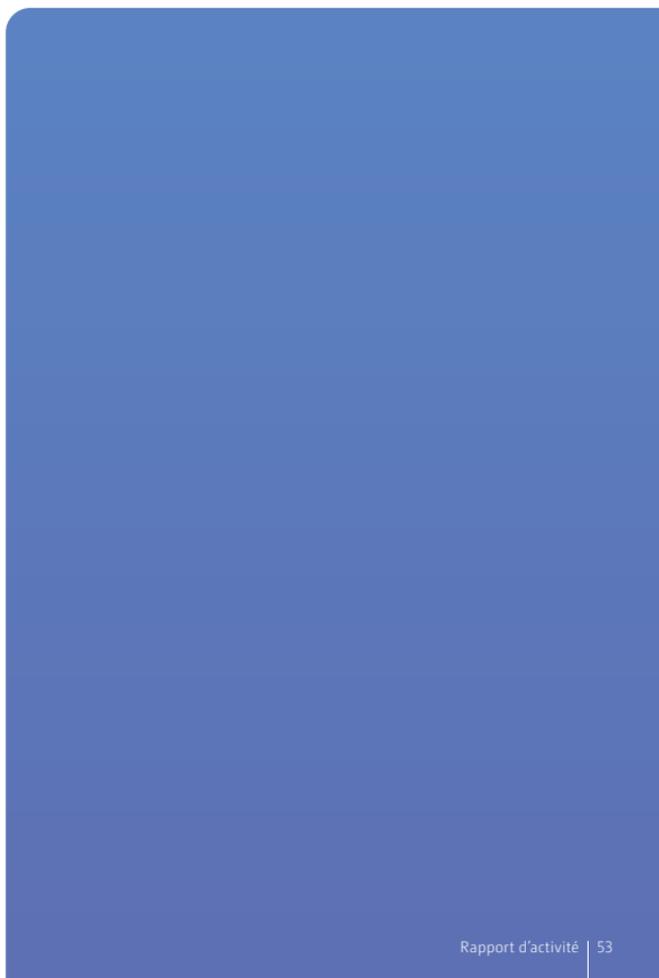


Remarques:

Seuls les nouveaux engagements sont pris en considération (par exemple, un-e auxiliaire engagé-e en contrat fixe n'est pas considéré-e comme un engagement). De plus, les jobs d'été ne sont pas pris en considération.

115 engagements en 2024, dont 40 candidat-es inscrit-es à l'OCE, soit 35 %

En plus des 115 engagements de nouveaux collaborateur-trices en 2024, 10 collaborateur-trices sous contrat auxiliaire ont obtenu un contrat fixe.



Etats financiers

Bilan au 31 décembre 2024

Actif

ACTIF CIRCULANT	31.12.2024		31.12.2023	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Liquidités		6'561'859		1'247'255
Clients	4'428'859		4'245'094	
Provision pour débiteurs douteux	(376'034)		(327'619)	
		4'052'825		3'917'475
Débiteurs divers	6'692'451		2'704'609	
Provision pour débiteurs douteux	(99'015)		(190'107)	
		6'593'436		2'514'503
Stocks de matières et produits finis	600'070		593'924	
Travaux en cours	34'139		64'891	
		634'209		658'815
Comptes de régularisation actif		2'046'726		3'183'172
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		19'889'054		11'521'220
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations				
Terrains		8'724'787		8'724'788
Immeubles et installations fixes		110'719'083		104'947'232
Autres immobilisations		10'069'229		6'653'132
Immobilisations financières		574'783		572'187
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		130'087'881		120'897'340
TOTAL DE L'ACTIF		149'976'935		132'418'560

Passif

CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Dettes bancaires Etat de Genève (cash pooling)	0	547'052
Fournisseurs	5'427'691	4'044'544
Créancier Etat de Genève (CIIS)	470'642	478'739
Créanciers divers	77'256	216'287
Créanciers résidents	462'262	551'524
Comptes de régularisation passif	1'995'917	1'489'171
Provisions à court terme	2'813'162	2'377'797
Engagements de leasing – part à court terme	151'552	123'785
Dettes hypothécaires – part à court terme	336'522	336'522
Subventions d'investissement reçues – produits différés – part à court terme	4'694'530	4'561'138
Capitaux étrangers avec affectation limitée – part à court terme	2'671'771	2'582'119
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	19'101'305	17'308'678
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Engagements de leasing – part à long terme	372'492	238'853
Dettes hypothécaires – part à long terme	11'008'758	11'345'280
Provisions à long terme	877'114	594'044
Subventions d'investissement reçues – produits différés – part à long terme	45'529'044	45'456'386
Capitaux étrangers avec affectation limitée – part à long terme	72'070'968	55'719'480
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	129'858'376	113'354'042
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de dotation	14'623'489	14'623'489
Capital lié généré	(11'965'442)	(11'965'442)
CONTRAT DE PRESTATIONS 2022–2025		
Résultats reportés	(902'208)	(277'626)
Résultat de l'exercice	(738'586)	(624'582)
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'017'253	1'755'840
TOTAL DU PASSIF	149'976'935	132'418'560

Etats financiers

Compte d'exploitation de l'exercice 2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	2024 BUDGET CHF	2024 EFFECTIF CHF	2024 ECART CHF	2023 EFFECTIF CHF
Revenus de la formation professionnelle	8'899'000	7'656'013	(1'242'987)	7'010'168
Revenus des pensions	23'775'200	23'164'009	(611'191)	22'532'480
Revenus des résidents extra-cantonaux	710'000	703'026	(6'974)	701'165
Revenus de la fabrication	4'907'540	4'961'359	53'819	4'277'751
TVA sur revenus de la fabrication	(171'788)	(184'958)	(13'170)	(175'506)
Autres revenus des prestations	0	2'406	2'406	4'296
Revenus des locations et autres	602'000	648'436	46'436	620'627
TVA revenus des locations et autres	(4'000)	(3'552)	448	(3'216)
Revenus de la cafétéria et du restaurant	2'127'581	1'803'319	(324'262)	1'705'447
TVA sur revenus de la cafétéria et du restaurant	(131'080)	(95'576)	35'504	(113'643)
Revenus du secteur technique et infrastructure	70'000	89'433	19'433	119'402
TVA sur revenus du secteur technique et infrastructure	(1'000)	(4'930)	(3'930)	(6'101)
Participation cantonale aux emplois de solidarité et autres mesures de l'Office cantonal de l'emploi	5'714'999	5'104'885	(610'114)	5'117'128
Revenus des prestations au personnel et à des tiers	785'054	1'115'425	330'372	580'993
TVA sur revenus des prestations au personnel et à des tiers	(5'000)	(21'260)	(16'260)	(8'522)
Don – Autres donateurs	700'000	1'150	(698'850)	4'000
SUBVENTIONS:				
– de fonctionnement – monétaires	85'289'036	85'780'477	491'441	82'182'540
– d'investissement reçues – produits différés	7'646'507	4'694'530	(2'951'977)	4'561'138
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	140'914'050	135'414'191	(5'499'858)	129'110'145

CHARGES D'EXPLOITATION				
Salaires et charges sociales	(110'003'874)	(109'547'165)	456'709	(104'295'621)
Frais médicaux	(109'000)	(107'608)	1'392	(56'106)
Alimentation	(4'066'066)	(4'052'527)	13'539	(4'020'240)
Entretien	(3'183'798)	(3'387'152)	(203'354)	(3'348'070)
Entretien et réparation des immeubles, du mobilier et des véhicules	(3'474'570)	(3'202'729)	271'841	(2'995'006)
Locations	(4'206'376)	(3'891'493)	314'883	(3'916'327)
Amortissements	(8'492'601)	(8'212'855)	279'745	(8'002'550)
Eau et énergie	(2'157'074)	(1'802'475)	354'599	(1'522'118)
Ecole et formation	(575'304)	(466'266)	109'038	(437'353)
Frais de bureau et d'administration	(1'457'535)	(1'654'812)	(197'277)	(1'321'435)
Outils et matériel de production	(1'817'155)	(1'305'318)	511'837	(1'153'997)
Primes d'assurances et autres charges d'exploitation	(1'076'680)	(1'087'272)	(10'592)	(1'104'087)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(140'620'033)	(138'717'672)	1'902'361	(132'172'908)

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(294'016)	(3'303'481)	(3'597'497)	(3'062'764)
--------------------------------	------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Compte d'exploitation de l'exercice 2024

	2024 BUDGET CHF	2024 EFFECTIF CHF	2024 ECART CHF	2023 EFFECTIF CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (reporté de la page précédente)	294016	(3'303'481)	(3'597'497)	(3'062'764)
Produits financiers	0	1'876	1'876	1'385
Charges financières	(220'001)	(198'420)	21'580	(199'954)
Résultat financier	(220'001)	(196'544)	23'456	(198'569)
RÉSULTAT ORDINAIRE	74'016	(3'500'025)	(3'574'041)	(3'261'333)
Résultat hors exploitation	0	0	0	0
Produits exceptionnels et d'exercices antérieurs	0	217'324	217'324	198'132
Charges exceptionnelles et d'exercices antérieurs	0	(127'657)	(127'657)	(143'501)
Résultat exceptionnel (ou relevant d'un exercice antérieur)	0	89'668	89'668	54'631
Utilisation des fonds avec affectation limitée	0	2'488'465	2'488'465	2'381'715
Utilisation des fonds avec affectation limitée – Dons de la Loterie Romande	0	183'306	183'306	200'404
Variation du capital des fonds	0	2'671'771	2'671'771	2'582'119
RÉSULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	74'016	(738'586)	(812'602)	(624'582)
./ Part revenant à l'État	0	0	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE après répartition	74'016	(738'586)	(812'601)	(624'582)

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration des

**Etablissements publics pour l'intégration
Collonge-Bellerive**

Genève, le 20 février 2025
52/vac/16

BfB Société Financière
Banques, Titres et Débits SA
Rue de la Conscience 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 31 1 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbb.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892



Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels des Etablissements publics pour l'intégration, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de financement, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats pour l'exercice 2024 arrêté au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) avec les dérogations prévues dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF), aux directives transversales sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et en matière de subvention non monétaire du Conseil d'Etat de Genève, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de l'entité, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations contenues dans le rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Responsabilité du Conseil d'administration relative aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) avec les dérogations prévues dans le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) et aux dispositions légales et statuts.

Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'entité ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entité.

BfB

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'entité à cesser son exploitation.

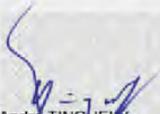
Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, auxquels renvoie la directive transversale du Conseil d'Etat de Genève « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques », nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA



BfB

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



BfB

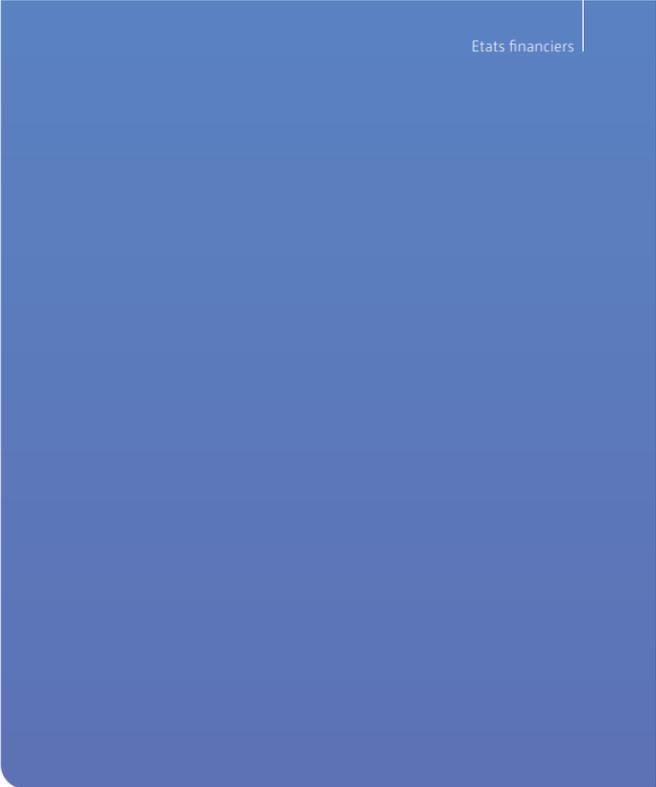
Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau de flux de financement
- Tableau de variation du capital
- Annexes aux comptes annuels

Rapport de performance (non audité)



Etats financiers |

A la rencontre de François Abbé-Decarroux, Président du Conseil d'administration



Nommé par le Conseil d'Etat, François Abbé-Decarroux préside le Conseil d'administration des EPI depuis le 1^{er} février 2024. Il répond à nos questions.

Vous avez pris vos fonctions de président du Conseil d'administration il y a un an. Comment décririez-vous cette première année ?

« Passionnante. J'ai découvert une institution magnifique tant par la grandeur de sa mission que par la qualité des prestations qui y sont offertes. »

En découvrant les EPI de l'intérieur, qu'avez-vous découvert sur l'institution que vous ne connaissiez pas ou que vous n'aviez pas imaginé auparavant ?

« Ce qui m'a frappé en particulier c'est la diversité qui est constituante des EPI. Diversité d'abord des bénéficiaires aux situations de handicap et d'insertion professionnelle sensiblement variées. Diversité aussi des lieux d'accueil qui vont des résidences, aux centres de jour, en passant par les ateliers. Diversité également des prestations socio-éducatives et socioprofessionnelles aussi bien d'hébergement, d'accompagnement, de soins, d'évaluation, de formation ou encore d'inclusion. Diversité enfin des ateliers dans lesquels on y apprend et exerce un nombre impressionnant de métiers. Sans compter la diversité des profils des collaboratrices et collaborateurs des EPI qui s'engagent avec professionnalisme et générosité au quotidien dans l'institution. Toute cette diversité constitue indéniablement une force. »

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans votre engagement à la tête du Conseil d'administration des EPI?

« Le rôle du Conseil d'administration est d'accompagner le mieux possible les EPI et sa direction à réaliser sa mission et ses tâches, ainsi qu'à les soutenir à répondre aux nombreux défis auxquels fait face l'institution. Cette responsabilité est incontestablement une source de très grande motivation pour moi-même et mes collègues du Conseil, ce d'autant plus que les EPI contribuent de manière déterminante à la mise en œuvre d'une politique publique majeure dans notre canton: celle de favoriser une société inclusive à laquelle les personnes en situation de handicap doivent participer pleinement. »

En quoi cette première année a-t-elle enrichi votre regard sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes en situation de handicap?

« Les visites, les événements et les échanges, tant sur les enjeux que sur les projets concrets menés aux EPI, ont renforcé ma conviction que la diversité était une force et qu'œuvrer à une société plus inclusive est une évidence. Seulement entre le discours sur l'inclusion et la réalité de tous les jours, il y a encore beaucoup à faire en Suisse! Il faut dépasser nos peurs et nos préjugés pour porter un regard sur la différence autre que celui de l'apitoiement ou de l'indifférence. C'est une responsabilité de chacune et chacun. »

Après un an à la présidence, quel message souhaitez-vous partager aux bénéficiaires, au personnel, mais aussi à l'ensemble des partenaires des EPI?

« Vous pouvez être fières et fiers car c'est vous qui faites les EPI. »

Conseil d'administration



Au premier rang, de gauche à droite:

Aldo Maffia, Ana Roch, Marie-France Sarfati, Magali Ginet Babel, François Abbé-Decarroux, Yvan Kojouharov, Daniel Schweizer et Sylvie Jay-Delattre.

Au deuxième rang, de gauche à droite:

Stefan Kaiser, Didier Decker, Fernas Karara, Patrick L'Hôte, Damien Baptiste Boccard, Didier Raboud.

Absentes lors de la prise de vue: Emmanuelle Merle, Sabrina Carramusa et Caroline Charpier.

Le Conseil d'administration des EPI a été renouvelé en début d'année 2024, avec un nouveau Président à sa tête.

Il est constitué des membres suivants, pour la période du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2029.

Président

François ABBÉ-DECARROUX, 1^{er} mandat

Membres désigné-es par le Grand Conseil

Sabrina CARRAMUSA (S), 2^e mandat

Emmanuelle MERLE (LC), 2^e mandat

Ana ROCH (MCG), 2^e mandat

Damien Baptiste BOCCARD (VE), 2^e mandat

Didier DECKER (UDC), 1^{er} mandat

Fernas KARARA (LJS), 1^{er} mandat

Yvan KOJOUHAROV (PLR), 1^{er} mandat

Membres désigné-es par le Conseil d'Etat

Caroline CHARPIER, 2^e mandat

Sylvie JAY-DELATTRE, 1^{er} mandat

Stefan KAISER, 2^e mandat

Didier RABOUD, 1^{er} mandat

Représentant de la section genevoise des institutions suisses pour personnes handicapées

Patrick L'HÔTE, 2^e mandat

Représentante des associations réunissant les personnes handicapées, les parents ou les proches des personnes handicapées accueillies

Marie-France SARFATI, 2^e mandat

Membre élu par le personnel

Daniel SCHWEIZER, 1^{er} mandat

Représentant du Conseil d'Etat, avec voix consultative

Aldo MAFFIA, directeur général de l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales

Directrice générale, avec voix consultative

Magali GINET BABEL

Direction générale

L'équipe de direction générale est constituée en 2024 des membres suivants :

Magali GINET BABEL

Directrice générale

Valérie BRAVO

Directrice des Services socio-éducatifs

José CANABAL

Directeur des Services généraux et système d'information

Liliane COSANDEY

Directrice des Services ressources humaines

Rolf GOBET

Directeur des Services socioprofessionnels

Louis-Marie LE BOT

Directeur des Services administration et finances jusqu'au 31 mars 2024
Responsable SMQ

Franck DÉTRAZ

Directeur des Services administration et finances depuis le 1er avril 2024
Responsable SMQ



Entreprise engagée 2024



Les EPI sont membres d'INSOIS



Contact

contact@epi.ge.ch
Tél. +41 22 949 07 00
www.epi.ge.ch

Communication

communication@epi.ge.ch
Tél. +41 22 949 08 06
www.epi.ge.ch

Impressum

Concept graphique et impression: EPI – Atelier arts graphiques
Textes: EPI
Photos © EPI
© Magali Girardin, p.4 et 64
© Alain Grivel, p.6
© Adobe, p.40 et 41

Papier Lessebo Smooth White 

Avec le soutien de



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TELEMAIL LUX



Etablissements publics
pour l'intégration

Route de Chêne 48 | 1208 Genève
www.epi.ge.ch

Rejoignez-nous:    